



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL T.M.A

Technicien Menuisier – Agenceur

Dossier commun aux épreuves :

EPREUVE : E1 – Scientifique et technique

Sous épreuve E. 11

Unité U11 ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE

EPREUVE : E2

Epreuve de technologie

Unité U2 PREPARATION D'UNE FABRICATION ET D'UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER

DOSSIER TECHNIQUE

DÉCLARATION PRÉALABLE

AMENAGEMENT D'UNE BIJOUTERIE

GALERIE MARCHANDE HYPER U

Ce dossier technique est à rendre en fin d'épreuve E1,
afin d'être redistribué pour l'épreuve E2

NOM : _____ PRENOM : _____

DOSSIER DCE

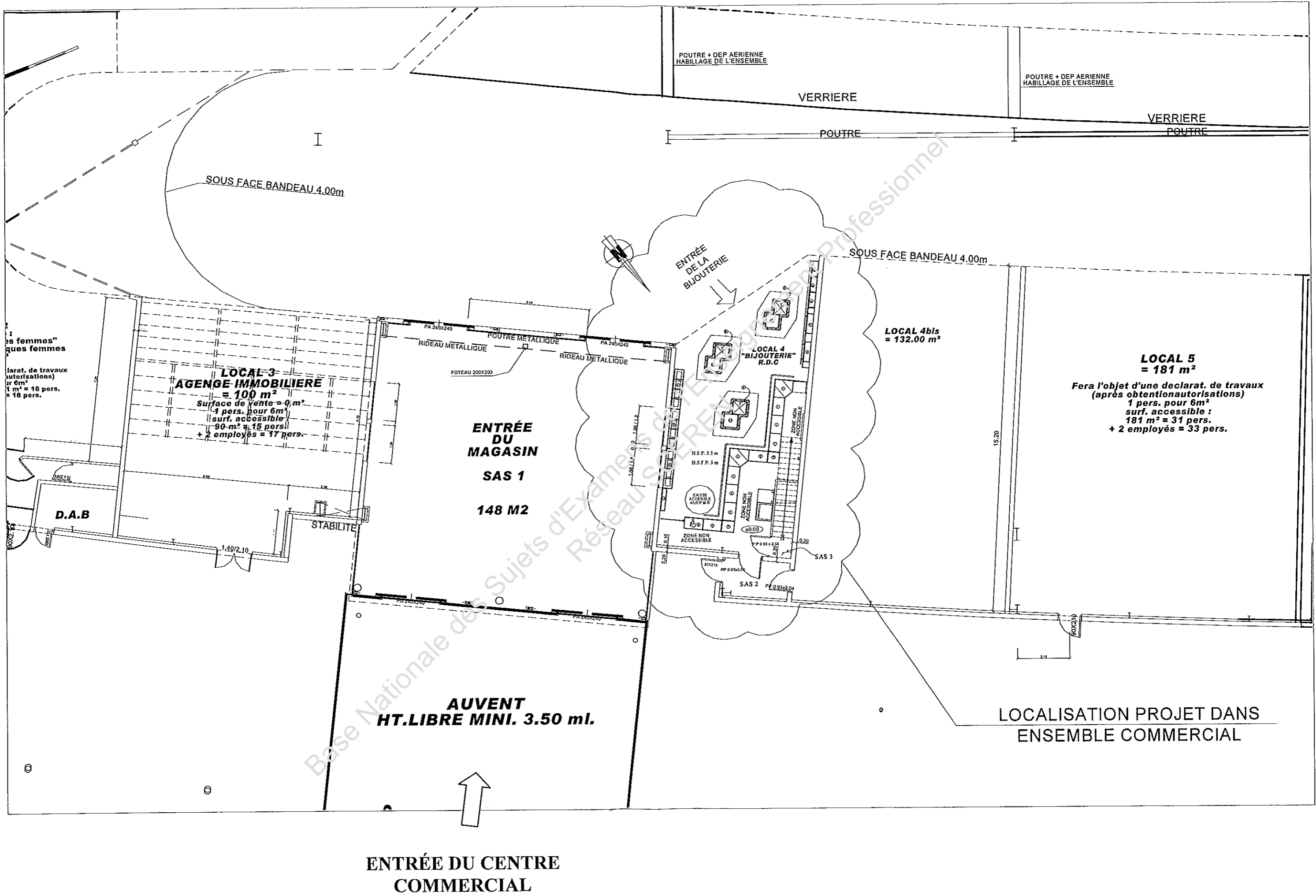
EXTRAIT DES PLANS D'ARCHITECTE

EXTRAIT DU CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Ce dossier comprend :

- Page de garde Page 1 / 7
- Plans d'architecte : Pages 2 à 3 / 7
 - Localisation du projet dans la zone commerciale
 - coupe horizontale et légende des meubles de la bijouterie
- Extrait du CCTP Pages 4 à 7 / 7

CODE EPREUVE : 10 06 TMA ST 11		EXAMEN : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL		SPECIALITE : Technicien Menuisier - Agenceur	
SESSION 2010	DOSSIER TECHNIQUE	EPREUVE : E1 - Scientifique et technique Sous épreuve E11 EPREUVE : E2 - Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier			Calculatrice autorisée : oui
Durée : 4 h 00 et 3 h 00		Coefficient : 3 et 3	Sujet n° 09 EG 09	Sujet n° 10 EG 09	Page : 1 / 7



es femmes"
ques femmes
ariat, de travaux
autorisations)
ur 6m²
1 m² = 16 pers.
= 18 pers.

LOCAL 3
AGENCE IMMOBILIERE
= 100 m²
Surface de vente = 0 m²
4 pers. pour 6m²
surf. accessible
90 m² = 15 pers.
+ 2 employés = 17 pers.

ENTRÉE
DU
MAGASIN
SAS 1
148 M2

LOCAL 4bis
= 132.00 m²

LOCAL 5
= 181 m²
Fera l'objet d'une declarat. de travaux
(après obtention autorisations)
1 pers. pour 6m²
surf. accessible :
181 m² = 31 pers.
+ 2 employés = 33 pers.

AUVENT
HT. LIBRE MINI. 3.50 ml.

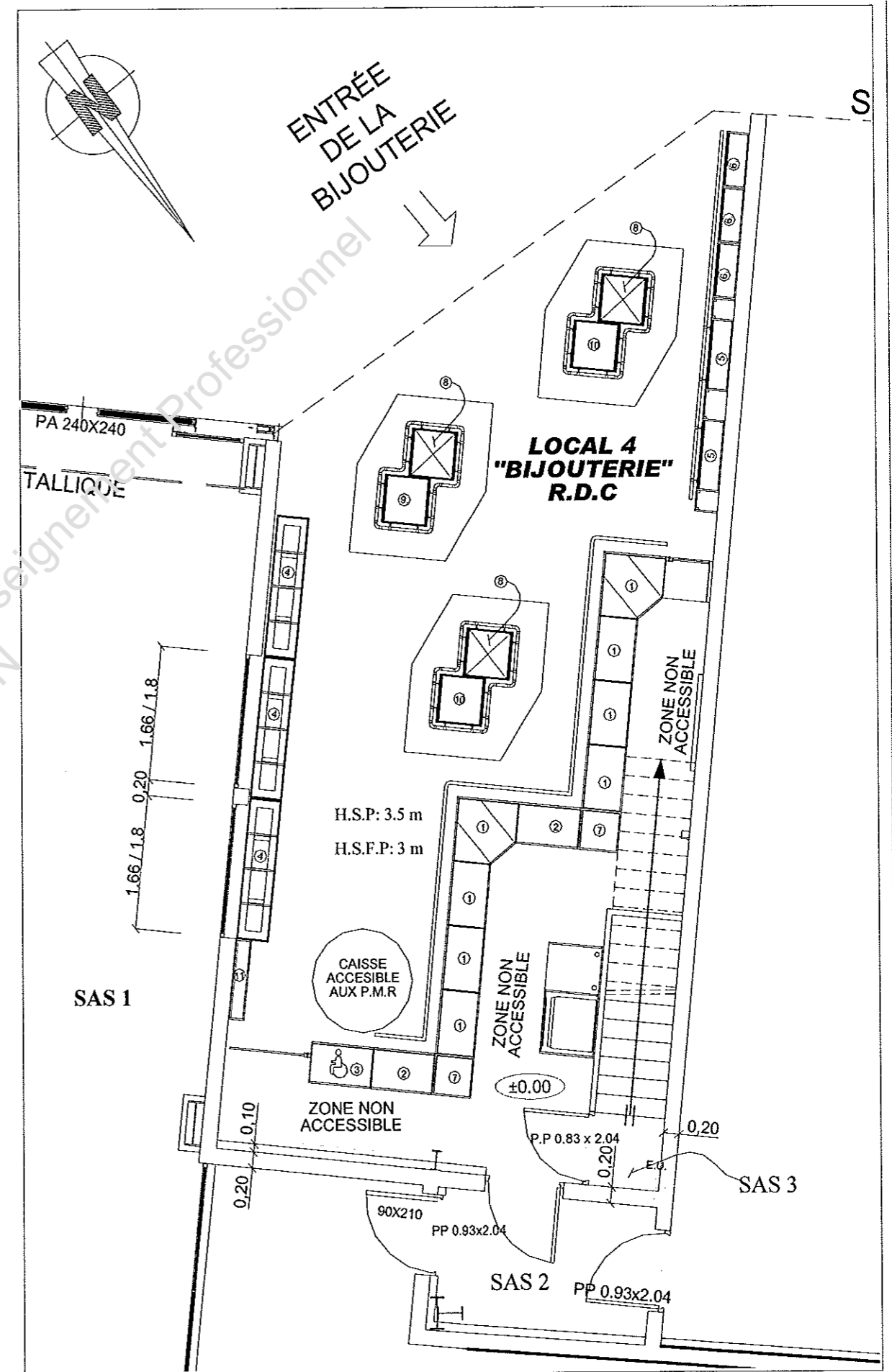
LOCALISATION PROJET DANS
ENSEMBLE COMMERCIAL

ENTRÉE DU CENTRE
COMMERCIAL

Local Bijouterie R.d.C PROJET

Légende des différents meubles de la bijouterie:

- 1 - 2: Comptoir et accueil client.
Caisson Hauteur totale = 870 mm, sa profondeur est de 510 mm
- 3: Comptoir pour personne à mobilité réduite (P.M.R).
Hauteur totale = 730 mm, sa profondeur est de 500 mm.
- 4: Vitrine pour montres, caisson bas en mélaminé, partie haute en verre.
Hauteur totale = 2192 mm, profondeur de 550 mm
- 5: Vitrine murale "Space Wall".
Hauteur totale = 2400 mm, profondeur de 400 mm
- 6: Vitrine murale "Space Wall".
Hauteur totale = 2400 mm, profondeur de 400 mm (la répartition du meuble dans sa hauteur est différente)
- 7: Vitrine d'angle avec vitrine en verre, le caisson à une hauteur de 822 mm (socle y compris), le présentoir en verre a une hauteur de 328 mm soit une dimension totale de 1150 mm, pour une profondeur de 510 mm.
- 8: Vitrine centrale avec présentoir en verre, un support pyramidale en mélaminé est posé sur le verre.
Hauteur totale = 1202 mm, la profondeur et la hauteur du caisson est à trouver dans le dossier sujet.
- 9: Vitrine centrale; descriptif identique au meuble précédent, sans la pyramide.
La dimension totale en hauteur est de 1450 mm, sa profondeur est de 500 mm
- 10: Vitrine centrale, descriptif identique au meuble n° 8, sans la pyramide.
La dimension totale en hauteur est de 1863 mm, sa profondeur est de 600 mm.
- 11: Vitrine pour montres, caisson bas en mélaminé, partie haute en verre.
Hauteur totale = 2200 mm, sa profondeur est de 220 mm.



GÉNÉRALITÉS**ARTICLE 1 – OBJET DU CCTP**

Le présent document a pour objet de décrire les travaux d'aménagement d'une bijouterie dans une galerie marchande.

Le chantier se situe dans une galerie marchande d'un HYPER U.

Objectif des travaux :

Mr BUDUA, ayant fait l'acquisition d'un local dans la galerie marchande, décide d'y implanter sa bijouterie.

- Réalisation de l'aménagement du local.

DÉCOMPOSITION DES TRAVAUX EN LOTS TECHNIQUES (EXTRAIT) :

Les travaux définis ci-avant sont décomposés et décrits en lots techniques distincts selon la nomenclature ci-après :

- LOT N° 3 : MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS et ALUMINIUM
- LOT N° 4 : PLATRERIE / CLOISONS / PLAFONDS
- LOT N° 5 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS
- LOT N°11 : SOLS
- LOT N°15 : VITRINES DE MAGASINS

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES**1.1 NORMES ET RÈGLEMENTS**

Les ouvrages devront être étudiés, calculés et réalisés conformément :

- Aux décrets et arrêtés d'application relatifs à l'isolation acoustique et à l'isolation thermique.
- Aux normes AFNOR.
- Aux DTU en vigueur à la date de remise de l'offre comprenant cahier des charges, cahier des clauses spéciales.

1.2 CLASSEMENT AEV

Indépendamment des autres critères qualitatifs définis par le CCTP, les fenêtres auront au minimum les caractéristiques suivantes : **A 3 E 4A V A2**

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DES OUVRAGES**2.1 TYPE DE BAIES**

- Selon nomenclature et plans de repérage (voir plan de repérage dossier ressources).
- L'entrepreneur devra prendre toutes les sujétions pour raccords et calfeutrements du pourtour des baies.

2.2 VITRERIE

- Les châssis seront vitrés avec le plus grand soin pour éviter les déformations.
- Les vitrages seront calés par des cales en matériau de synthèses dimensionnées suivant DTU 39.
- Les volumes vitrerie seront maintenus par des joints élastomère dans des profils pareclozes.

Nature du vitrage à prévoir : (selon réglementation en vigueur)

- Miroiterie en vitrage isolant 4/10/4, muni d'un film stadip 44/2 (retardateur d'effraction) conforme au DTU 39 posé sur joint néoprène de couleur noir. Compris tous calages nécessaires.

CALFEUTREMENT ET JOINTS

- Etanchéité silicone première catégorie ton « incolore ».
- Les joints entre maçonnerie et menuiserie seront occultés sur la périphérie par un joint souple de 1^{ère} catégorie mis en œuvre au pistolet à silicone.

LOT N°4 - PLATRERIE / CLOISON / PLAFONDS

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 ETENDUE DES TRAVAUX

Les travaux prévus au présent lot comprennent :

- Les cloisons sèches type PLACOSTIL,
- Les doublages type PLACOMUR,
- Les doublages intérieurs.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 DOUBLAGES DES PAROIS EXTÉRIEURES

DE TYPE PLACOMUR 90 + 10 (isolant de 90 mm et 10 mm de plaque de plâtre).

- Les doublages des murs extérieurs seront réalisés en complexe PLACOMUR de chez PLACOPLATRE type PMS standard ou PMI standard d'épaisseur 10 + 90 collés au mortier adhésif PLACOPLATRE (MAP) d'une épaisseur de 10 mm.
- Sur l'ensemble de l'ouvrage, les joints seront traités selon la technique et avec les produits PLACOPLATRE.
- La mise en œuvre sera conforme aux recommandations de PLACOPLATRE.
- Pour les angles saillants, utiliser des cornières d'angle plastiques ou métalliques.

Localisation :

Sur l'ensemble des murs extérieurs, se reporter au plan de repérage.

2.2 CLOISONS DE DISTRIBUTION

CLOISONS PLACOSTIL 98 / 48

- Cloison de type PLACOSTIL 98 / 48 avec 2 fois 2 plaques, et remplissage en fibre minérale sur ossature intérieure de 48 mm.
- Degré CF (coupe-feu) minimum souhaité : CF 1 heure pour rangements et entretien.
- Mise en place selon indications du fournisseur avec semelle d'emboîtement isolante, blocage souple haut, calfeutrements, etc....
- Renforts internes pour fixation des appareils sanitaires, meubles et supports divers selon indications de l'architecte.

Localisation : se reporter au plan de repérage.

2.3 ENDUITS

- L'ensemble des murs maçonnés non revêtus de BA 10 par le lot n° 4, ainsi que les murs maçonnés intérieurs, seront revêtus d'un enduit ciment gris, finition talochée destiné à recevoir de la peinture.

FAUX PLAFONDS

ARTICLE 1 – DESCRIPTION DES OUVRAGES

1.1 FAUX PLAFONDS EN FIBRES MINÉRALES

Ossature porteuse

- L'ossature métallique, en acier galvanisé laqué, est constituée de profils porteurs T24 /38, perforés au pas de 15 cm, d'entretoise de 0.60 m (T24 / 38), de profilés de rive cornières ou de profilés à joint creux. A ces ossatures sont associés les différents accessoires nécessaires à la suspension.

DALLES

- Panneau rigide, à base de plâtre, revêtement en face apparente fond blanc.
- Dimensions nominales 600 x 600 mm
- Epaisseur disponible : 9.5 mm
- Poids de la dalle : 8 kg / m² (hors ossature)
- Ossature : Clix T24 ou T15
- Bord droit
- Réaction au feu : classement M1 suivant PV CSTB RA 03-0270-2
- Coefficient d'absorption acoustique : voir dossier ressources p. 12/13
- Marque : KNAUF
- Type de dalle : Plaza Numéric
- Mise en œuvre selon DTU 58/1

Localisation : Bijouterie

LOT N°5 - MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

ARTICLE 1 – DESCRIPTION DES OUVRAGES

1.1 BLOCS PORTES COURANTS

- Epaisseur minimale des vantaux : 40 mm.
- Hauteur nominale : 2040 mm (sauf cas particuliers mentionnés dans la liste des ouvrages).
- Largeur de passage selon plan de repérage, voir dossier ressources.
- Parement pré-peint.

TYPE A – VANTAUX COURANTS

Portes isoplanes à âme alvéolaire :

- Encadrement de 4 côtés en bois dur massif, collé par procédé à haute fréquence.

Fixation par vissage et collage.

- Finition 2 faces pré-peintes.
- Dimensions 83 / 204 cm (1 vantail).

TYPE B – VANTAUX PLEINS

- Ame lourde conçue pour satisfaire au degré de classement de résistance au feu PF ½ H.
- Encadrement de 4 côtés en bois dur massif, d'aspect coordonné avec celui des vantaux courants.
- Finition : pré-peinte.
- Dimensions : 83 / 204 cm (dimensions hors tout = 93 / 204 cm, accès au SAS 3)
93 / 204 cm (dimensions hors tout = 103 / 204 cm, accès au SAS 2)

TYPE C – ISOPHONIQUE

- Idem type B ci-dessus PF ½ H avec joint isophonique.
- Dimensions : 83 / 204 cm (dimensions hors tout = 93 / 204 cm, accès au SAS 3)
93 / 204 cm (dimensions hors tout = 103 / 204 cm, accès au SAS 2)

Localisation : se reporter au plan de repérage, dossier ressources page 2/13

LOT N°11 - SOLS

ARTICLE 1 – DESCRIPTION DES OUVRAGES

Il est prévu une chape lissée et parfaitement dressée de 4 cm d'épaisseur minimum. Celle-ci recevra un revêtement collé de type carrelage :

Caractéristiques du carrelage :
Dimensions : 45 x 45 cm
Epaisseur : 10 mm
Classement : U4 P3 E3 C1

3 zones de revêtement en stratifiés sont implantées dans le sol carrelé, sur le même niveau que le carrelage. (Voir dossier ressources page 2/13)

De marque PERGO, ce parquet flottant de type stratifié, mélamine pressé sur panneau HDF, disposera du système de pose sans colle, assemblage par encliquetage des lames. Cette technique permet de réinstaller et d'occuper le local immédiatement après la pose.

Il doit être de classe 23 (EN 13329) et correspondre à la norme UPEC (U3 P3 E1 C2).

Produit garantie à vie.

Caractéristiques de pose :

La pose devra être conforme au D.T.U 51.11 des parquets posés flottants.

Elle s'effectuera sur une sous-couche en mousse en polyéthylène extrudé.

Epaisseur : 1,8 mm

Densité : 32 kg / m²

Résistance thermique : 0.045 m² K / W

Propriétés : Rattrapage des irrégularités du support.

Le support devra être plat, lisse, propre et sec (3 %). La notice de pose détaillée est dans chaque paquet.

Aucun point de blocage ne devra gêner le sol stratifié (**jeu de 8 mm**).

Un profilé de dilatation en aluminium stratifié viendra terminer la jonction entre le carrelage et le sol en stratifié.

Documents de référence :

D.T.U n° 51-11 (NF P63.204) : Pose flottante des parquets et revêtement de sol contre collés à parement bois.

Classement UPEC de revêtement de sol et de locaux (cahier CSTB n° 2183).

ARTICLE 1 – DESCRIPTION DES OUVRAGES

Les travaux à réaliser comprennent la fourniture et la pose de tous les ouvrages de vitrerie et de miroiterie de la bijouterie.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DES OUVRAGES

SGG SECURIT est un vitrage renforcé par traitement thermique, il présente une résistance aux contraintes mécaniques et thermiques supérieure à celle du verre recuit classique. En cas de casse, il se fragmente en petits morceaux peu coupants.

Applications :

SGG SECURIT est utilisé pour différents types de portes vitrées d'intérieur et d'extérieur.

Ensembles vitrés : les vitrages reliés entre eux par des éléments métalliques créent des ensembles vitrés pour les utilisations suivantes :

- Portes,
- Vitrines de magasins,
- Entrées d'immeubles.

Performances :

- Résistance aux chocs : l'augmentation de la résistance aux chocs permet à un vitrage SGG SECURIT de 8mm de supporter la chute d'une bille d'acier de 500 gr tombant d'une hauteur de 2 m. A titre de comparaison, la même bille, tombant d'une hauteur de 0.3 m, brise un verre non trempé de 8 mm. SGG SECURIT a été testé suivant la norme EN 12600.
- Résistance à la flexion : elle est nettement supérieure à celle d'un vitrage recuit classique. Cette résistance se caractérise par une contrainte de rupture à la flexion minimale de 120 Mpa (EN 12150).
- Résistance aux contraintes thermiques : elle supporte des différences de température pouvant atteindre 200 °C. A titre de comparaison, cette température est d'environ 30 °C pour un verre recuit classique.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
Réseau SCEREN